

PROJET

Le Conseil de Gouvernement,

Vu la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;

Vu la demande de protection du collège échevinal de la commune de Waldbillig du 22 mars 2013 ;

Vu l'avis de la Commission des sites et monuments nationaux du 4 juillet 2013;

Vu l'avis du Conseil communal de Waldbillig, émis le 19 septembre 2013 ;

Vu la lettre de la commune de Waldbillig et de la Fabrique d'église de Waldbillig-Haller du 25 septembre 2013 ;

Le Conseil d'Etat entendu ;

Sur proposition du Ministre de la Culture et après délibération ;

Arrête:

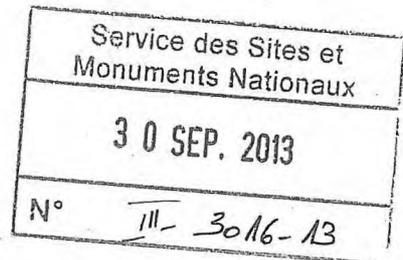
Art. 1er.- Est classée monument national l'église paroissiale de Waldbillig, y compris les objets mobiliers historiques, inscrite au cadastre de la commune de Waldbillig, section B de Waldbillig, sous le numéro 551/3126, appartenant d'après l'extrait cadastral à « Waldbillig, le presbytère ».

Art. 2.- La présente décision est susceptible d'un recours au fond devant le Tribunal administratif de et à Luxembourg. Ce recours doit être intenté par ministère d'avocat à la Cour dans les trois mois de la notification du présent arrêté au moyen d'une requête à déposer au secrétariat du Tribunal administratif.

Art. 3.- Le présent arrêté est transmis au Ministre de la Culture aux fins d'exécution. Copie en est notifiée à la commune de Waldbillig et à la Fabrique d'église de Waldbillig-Haller, pour information et gouverne.

Ampliation en est adressée au conservateur des hypothèques à Diekirch aux fins de transcription.

Les Membres du Gouvernement,



**Madame la Ministre
de la Culture**

Octavie MODERT

Service des sites et monuments nationaux
26, rue Münster

L - 2160 Luxembourg

RECOMMANDEE+AR

Waldbillig, le 25 septembre 2013

Objet: *Proposition de classement de l'Église paroissiale de Waldbillig comme monument national.*

Madame la Ministre,

Nous faisons suite à vos lettres respectives du 11 juillet 2013 à l'adresse de l'Administration communale de Waldbillig et de la Fabrique d'Église de Waldbillig-Haller, par laquelle vous aviez demandé aux instances prémentionnées de se prononcer sur la proposition de classement comme monument national de l'Église paroissiale de Waldbillig.

Dans ce contexte, nous avons l'honneur de vous signaler dans la présente lettre conjointe que nous félicitons votre proposition de classement de l'Église de Waldbillig. À la fois le Conseil communal de Waldbillig que la Fabrique d'Église de Waldbillig-Haller se sont prononcés en faveur du classement de l'Église de Waldbillig comme monument national, à l'unanimité de leurs membres respectifs.

Nous vous joignons en annexe copie de l'extrait de la délibération concordante afférente du conseil communal de Waldbillig du 19 septembre 2013 ainsi que copie du compte-rendu de la réunion de la Fabrique d'Église de Waldbillig-Haller du 17 août 2013 relatif au classement en question.

Nous aimerions vous remercier de l'intérêt que vous portez à l'Église paroissiale de Waldbillig et nous sommes reconnaissants du fait que vous accordez un intérêt historique, architectural, artistique et esthétique au bâtiment communal en question.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,

La présidente de la Fabrique d'Église



Jean-Luc Schleich



Nico Schlammes



Danielle Baden-Lobitz

Registre aux délibérations du conseil communal de Waldbillig

Séance publique du lundi 19 septembre 2013 à 18.00 h.

Date de l'annonce publique de la séance et de la convocation des conseillers : 26/08/2013

Présents: SCHLEICH Jean-Luc, bourgmestre, HENX-GREISCHER Andrée, échevin, BOONEN Serge, échevin, MOULIN Théo, SIMON Anne-Rose, SMIT Guillaume, Thill Ronny, Tholl Jean-Joseph, conseillers, SCHLAMMES Nico, secrétaire.

Absent: a) excusé: //

Point à l'ordre du jour: 2013-05-10

Objet: Avis au sujet du classement de l'Eglise paroissiale de Waldbillig comme monument national.

Le Conseil communal,

Vu une lettre en date du 11 juillet 2013 adressée par Madame la Ministre de la Culture à Monsieur le Bourgmestre de la commune de Waldbillig et ayant le contenu reproduit ci-après :

Comme suite à la demande du collège échevinal de Waldbillig, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en vertu de son intérêt historique, architectural, artistique et esthétique, j'envisage de proposer le classement comme monument national de l'église paroissiale de Waldbillig, y compris les objets mobiliers historiques, inscrite au cadastre de la commune de Waldbillig, section B de Waldbillig, sous le numéro 551/3126, appartenant d'après l'extrait cadastral à « Waldbillig, le presbytère». La Commission des sites et monuments nationaux a rendu un avis positif à ce sujet.

L'intérêt historique, architectural, artistique et esthétique, tel que retenu notamment par des experts du Service des sites et monuments nationaux et de la Commission des sites et monuments nationaux, est motivé comme suit:

Construite en 1778-79 à la place d'une église plus ancienne, située sur un promontoire dominant tout le village, l'église SS. Pierre et Paul de Waldbillig a été rénovée en 1833 pour être agrandie dans les années 1879 et 1895. Elle se distingue surtout par un intérieur des plus remarquables: les restes des fresques baroques et néo-baroques côtoient les peintures de Nicolas Brücher de 1934, le maître autel, la chaire de vérité et le confessionnal baroques se trouvent entourés d'autels latéraux, de confessionnaux et de bancs d'églises témoignant du savoir-faire artisanal des siècles suivants, sans oublier les trésors de sacristie comme le ciboire en argent, l'ostensoir rayonnant et le reliquaire de St. Donat. Les travaux de restauration en cours ont permis de remettre au jour les proportions et les peintures murales longtemps cachées de ce bâtiment digne de protection.

Juridiquement, le classement entraîne pour le propriétaire l'obligation de solliciter auprès du Ministre de la Culture une autorisation pour faire réaliser des travaux sur l'immeuble et les objets mobiliers classés.

A cet égard, j'ai l'honneur de vous informer que des travaux de restauration et de rénovation qui contribuent à la mise en valeur et à la conservation d'un immeuble bénéficiant d'une protection nationale, peuvent être largement subventionnés par l'Etat jusqu'à un maximum de 50%. Vous trouverez en annexe un dépliant avec toutes les informations en la matière.

Commission des Sites et Monuments nationaux

Réunion du 4 juillet 2013
RAPPORT

Présent(e)s : Mmes Milani-Nia, Rumpf, Steinmetzer, MM. Bauer, Calteux, Dondelinger, Frising, Kintzelé, Krieps (président), Le Brun-Ricalens, Leyder, Linster, Reiles, Sanavia, Schadeck, Schoellen, Simonis, Sinner, Voncken, Wohl

Excusé(e)s: MM. Everling, Ewen, Helminger, Polfer, Schuman, Toussin.

A. Demandes de protection

3) Commune de Waldbillig

Localité : Waldbillig

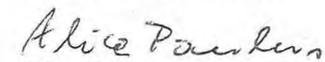
Requérant : Administration communale

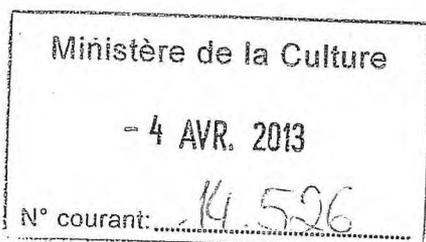
Objet : église, appartenant à la commune et à la fabrique d'église (no cadastral 551/3126)

Construite en 1778-79 à la place d'une église plus ancienne, située sur un promontoire dominant tout le village, l'église SS. Pierre et Paul de Waldbillig a été rénovée en 1833 pour être agrandie dans les années 1879 et 1895. Elle se distingue surtout par un intérieur des plus remarquables : les restes des fresques baroques et néo-baroques côtoient les peintures de Nicolas Brücher de 1934, le maître autel, la chaire de vérité et le confessionnal baroques se trouvent entourés d'autels latéraux, de confessionnaux et de bancs d'églises témoignant du savoir-faire artisanal des siècles suivants, sans oublier les trésors de sacristie comme le ciboire en argent, l'ostensoir rayonnant et le reliquaire de St. Donat. Les travaux de restauration en cours ont permis de remettre au jour les proportions et les peintures murales longtemps cachées de ce bâtiment digne de protection.

Vu ce qui précède, avec 19 voix contre 0, la Cosimo émet un avis favorable pour un classement, y compris les objets mobiliers historiques. Les travaux de restauration des fresques et peintures murales seront suivis par le SSMN.

Pour extrait conforme,


Alice Paulus
Secrétaire



Madame la Ministre de la Culture
4, bd F.D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Waldbillig, le 22 mars 2013

Objet: *Demande de classer l'église paroissiale de Waldbillig, digne de conservation, « monument national ».*

Madame la Ministre,

Comme suite à la réunion de visite des travaux de rénovation de l'église paroissiale St. Pierre et Paul à Waldbillig avec Monsieur Patrick Dondelinger, conservateur au service des patrimoines religieux et paysagers, du 25 février dernier, nous vous faisons parvenir un dossier regroupant les critères nécessaires au classement de l'église « monument national ».

L'origine de la paroisse Waldbillig et de son église date de très longtemps, ses fondateurs ayant choisi comme patrons et protecteurs les Saints Pierre et Paul, premiers patrons désignés au Luxembourg. Un acte documentaire datant du 6 juillet 1239 fait déclaration d'une église se situant à Waldbillig. La taxa generalis (1307-1354) nommait Waldbillig comme une des paroisses du décanat de Mersch. M. Jean F. Keiser mentionnait dans une documentation sur l'histoire de la paroisse de Waldbillig que Waldbillig était un lieu de pèlerinage pour les habitants des villages avoisinants. Les pèlerins venaient auprès de St. Quinitus qui promettait protection contre les maux de tête.

Le curé Dominique Pfaltz (Faltz) faisait construire en 1678 une chapelle en annexe à l'église.

D'après des documents anciens, l'église se trouvait en 1776 dans un très mauvais état, elle a été démolie en 1778 et ensuite reconstruite de 1778 à 1779. En 1833, l'église a été réparée et elle a été agrandie dans les années 1879 et 1895.

Veillez trouver ci-après une brève énumération de l'inventaire du mobilier de l'église Saint Pierre et Paul, délivrée d'après le journal « t Hémecht, Zeitschrift für Luxemburger Geschichte », une édition de 1953 : « Die Kirchlichen Kunstdenkmäler des Dekanats Echternach » :

- Des peintures de Nicolas Brücher (1934) sur la voûte du chœur.
- Le maître-autel baroque. La niche centrale du maître-autel montre la Passion du Christ, au tabernacle se trouvent des anges adoreurs qui apportent des instruments de la Passion, et sur la porte du tabernacle un relief du couronnement de Marie. Des deux côtés se trouvent des sculptures sur bois de St. Pierre et Paul d'une hauteur de 1,03m.

- La chaire baroque avec des sculptures sur bois vigoureuses et des reliefs primitifs des pères occidentaux de l'Eglise.
- Le confessionnal rococo en bon état.
- Le ciboire en argent classique d'une hauteur de 33 cm.
- L'ostensoir rayonnant avec couronne, argenté et doré, d'une hauteur de 63 cm, datant probablement de la première moitié du 19^{ième} siècle.
- Le reliquaire rococo avec relique du St. Donatus, cuivré, argenté et doré d'une hauteur de 26 cm.

Les cloches actuelles de l'église datent de 1880, elles perduraient même l'offensive von Rundstedt lors de laquelle le clocher a été détruit presque entièrement ainsi que plusieurs destructions lors de coups de foudre. Depuis 1947, elles fonctionnent électriquement.

Veuillez trouver ci-joint un dossier d'appui contenant des copies sur l'histoire de la paroisse et sur l'église Saint Pierre et Paul ainsi que des photos récentes sur l'inventaire de l'église. Lors des travaux de peinture en cours, des fresques ont en outre été découvertes. Cet élément est certainement aussi important en vue du classement de l'église.

Vu la valeur historique, culturelle, esthétique et architecturale de l'église de Waldbillig, nous vous prions, Madame la Ministre, de bien vouloir classer l'église paroissiale de Waldbillig « monument national ».

Dans l'espoir que la présente demande trouvera un accord favorable, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

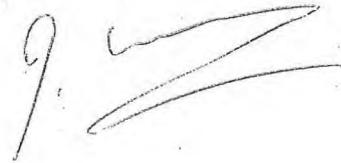
Pour le collège échevinal,
Le Bourgmestre,



Jean-Luc Schleich



Le secrétaire communal,



Nico Schlammes



LE GOUVERNEMENT
du Grand-Duché de Luxembourg

Publicité



Foncière

Accueil | Recherche parcelles | Liste parcelles | Détail parcelle

Publicité Foncière

Détail de la parcelle

Commune :	WALDBILLIG	Lieu-dit :	Rue André Hentges
Section :	B de WALDBILLIG	Revenu bâti :	0
N° principal :	551	Revenu non bâti :	0.00
N° suppl. :	3126	Dernier mesurage :	224
Contenance :	0ha 11a 20ca	Statut :	effectif

Provenance 
Provenance

Navigation 

Raccourcis 
Détail de la parcelle
Zones parcellaires
Droit de propriété

Plan cadastral 
Localisation parcelle

Impression 
Imprimer extrait cadastral
Commande autres
formulaires

Zones parcellaires

Nature	Classe	Contenance	Rev. non bâti	Rev. bâti	Description
place (occupée)	1	0ha 11a 20ca	0.00	0	
bâtiment religieux					

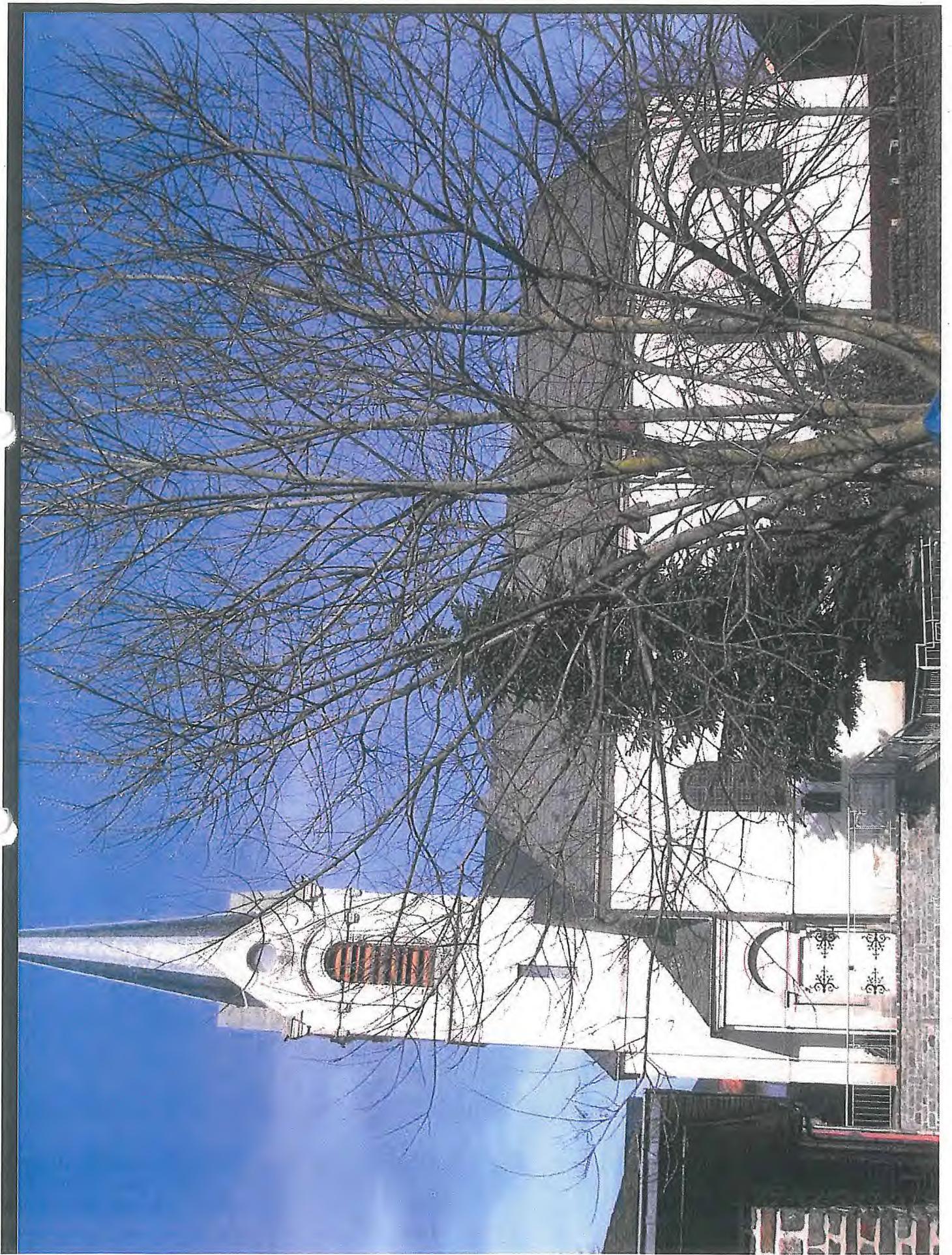
Droit de propriété

Détenteurs	Part
WALDBILLIG, LE PRESBYTERE (0012 9842 687)	1/1

 Haut de page



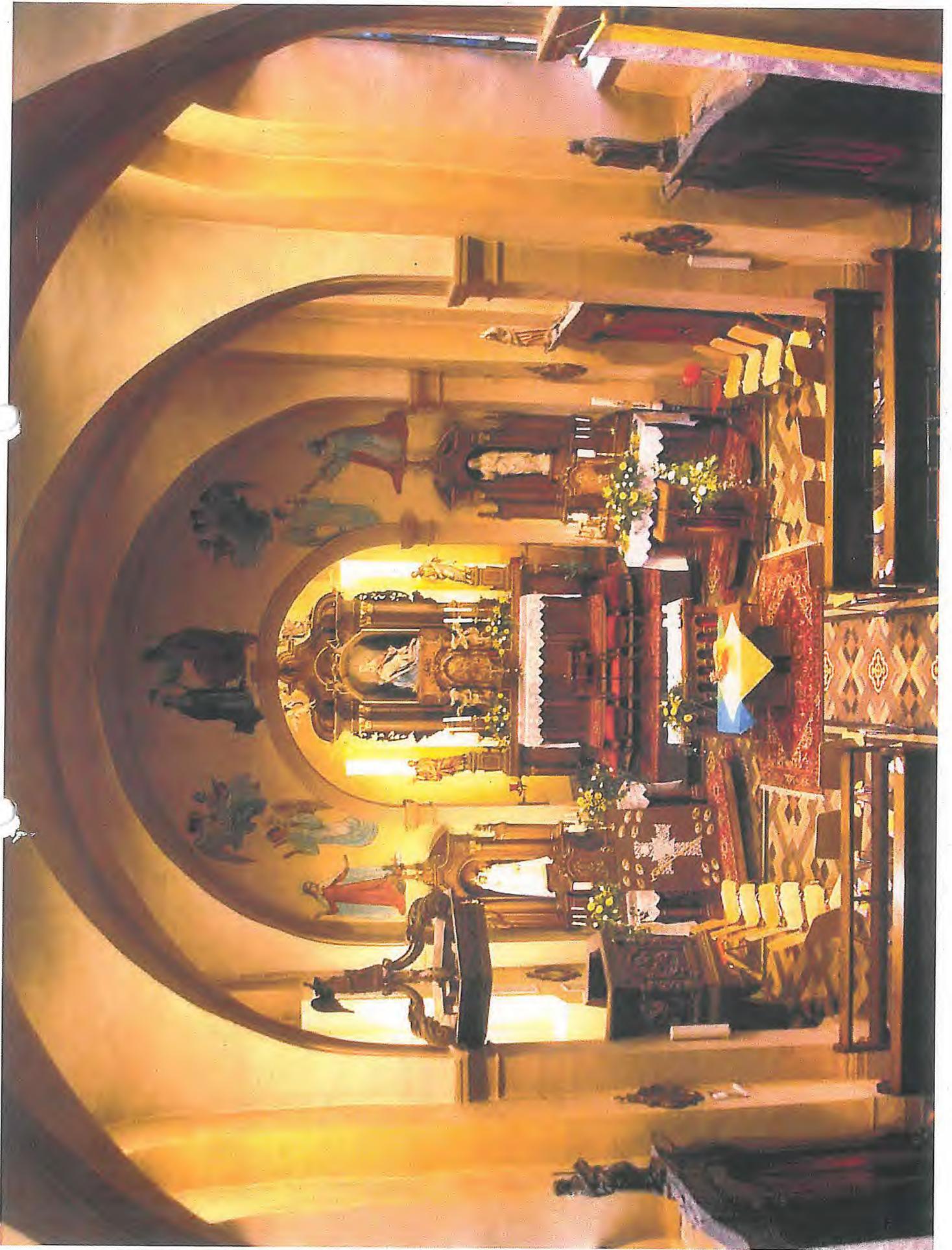
Église de Warholville

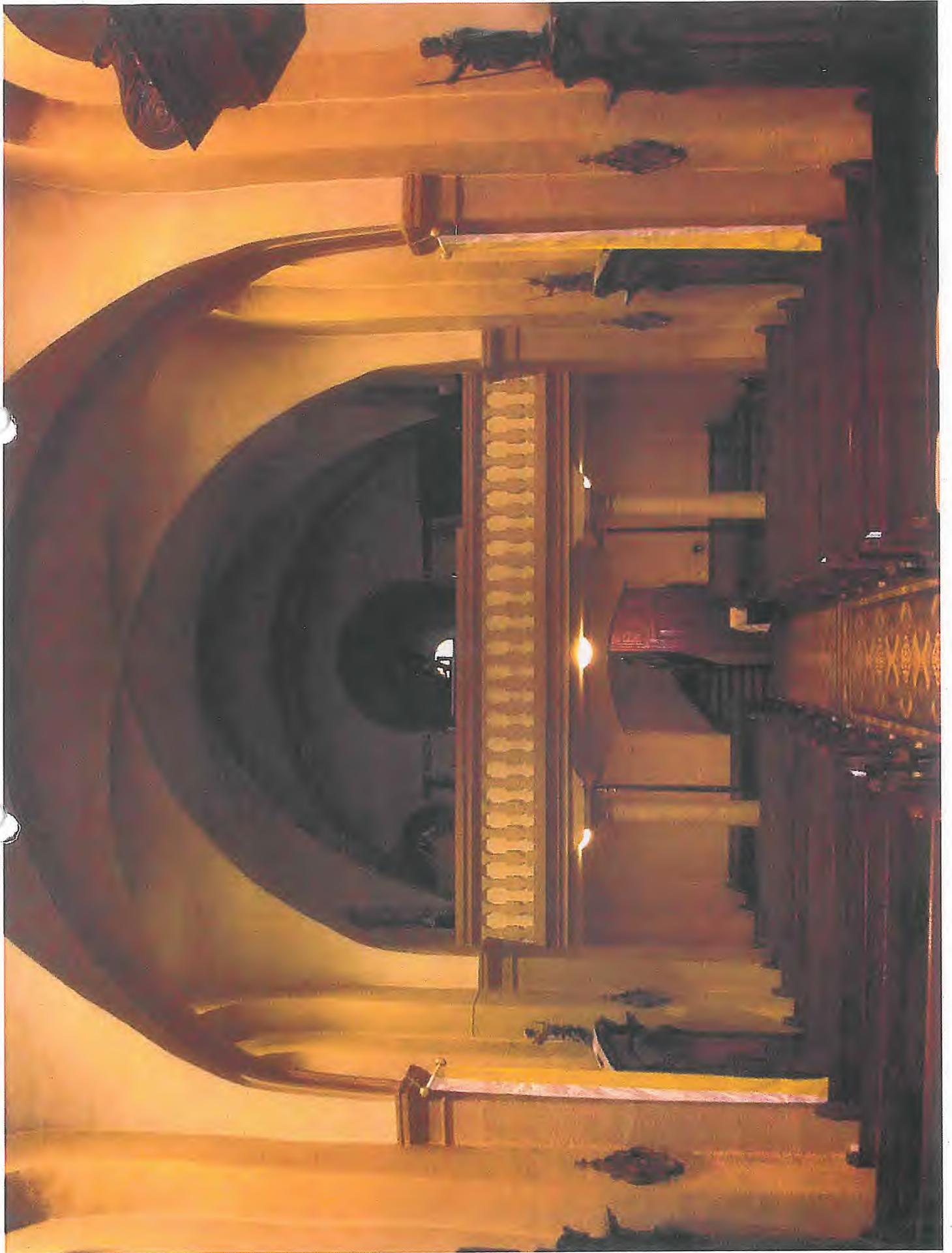




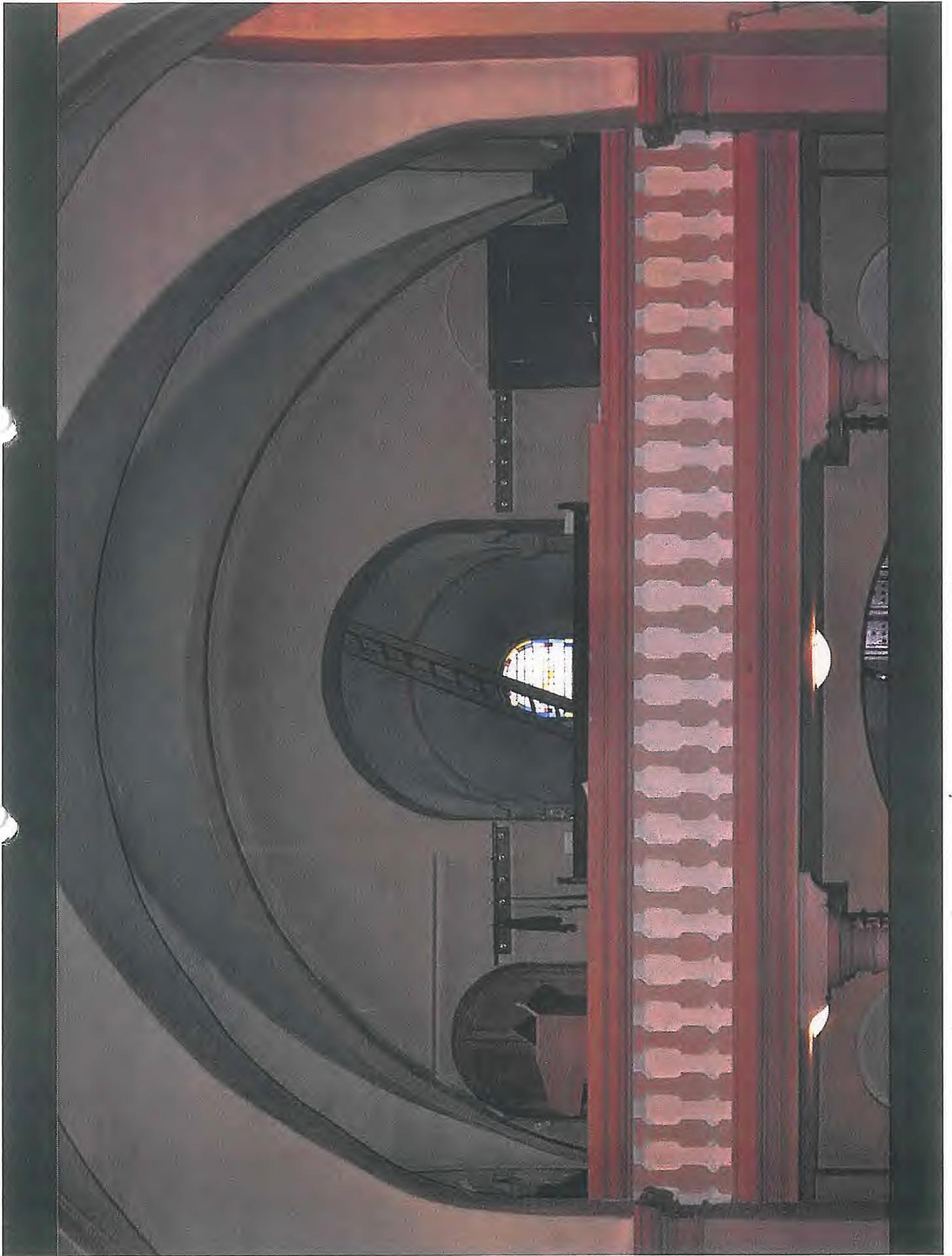


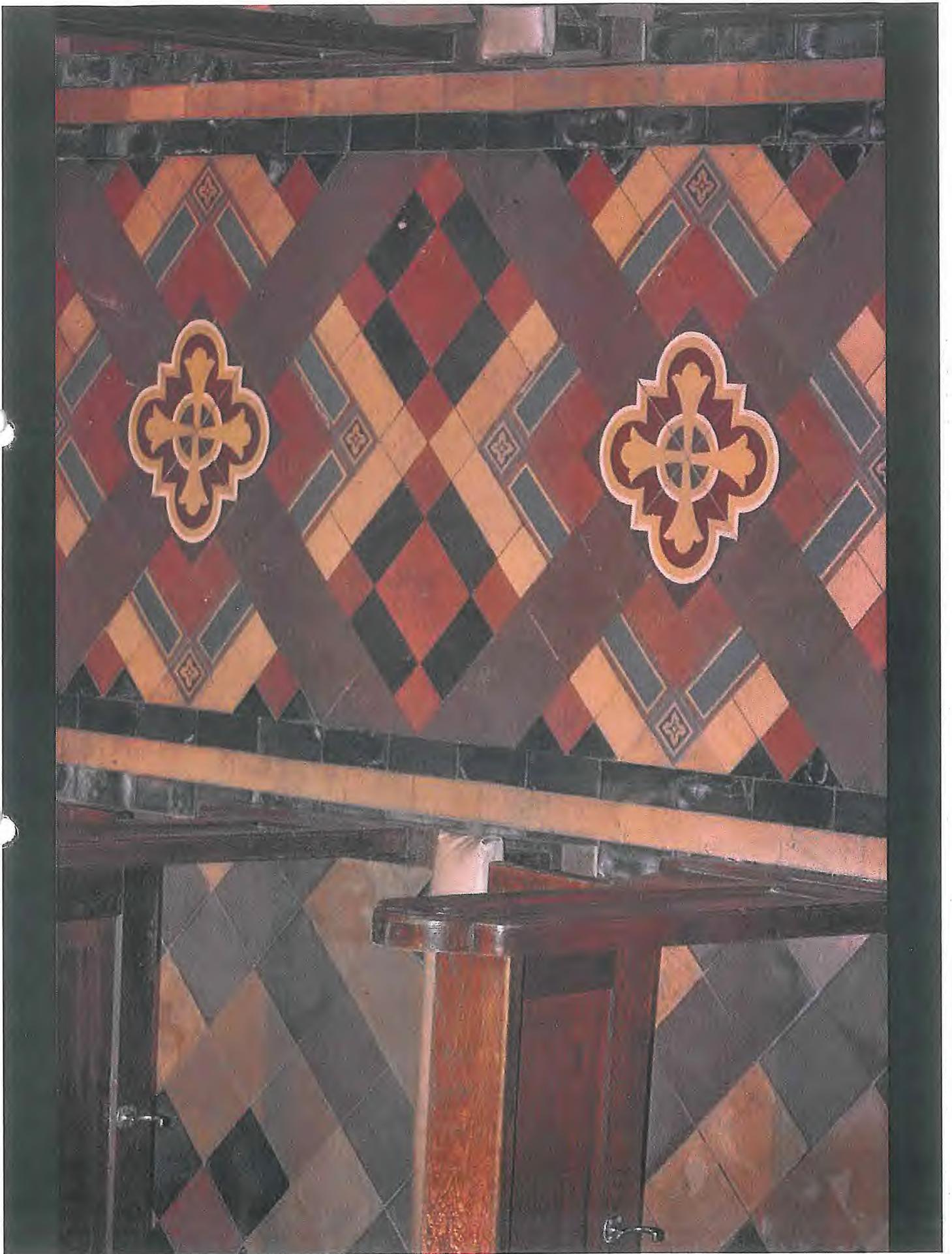
















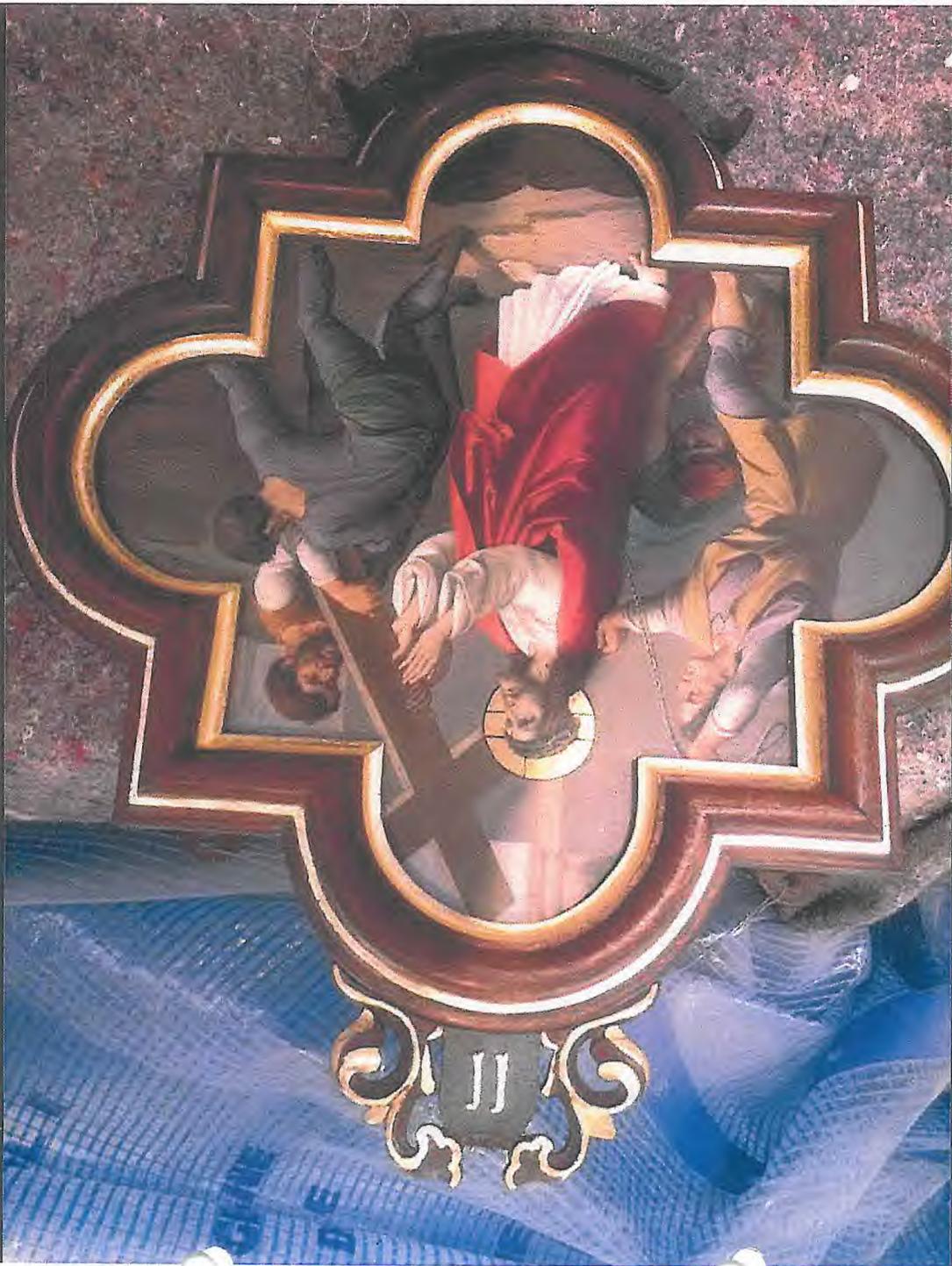


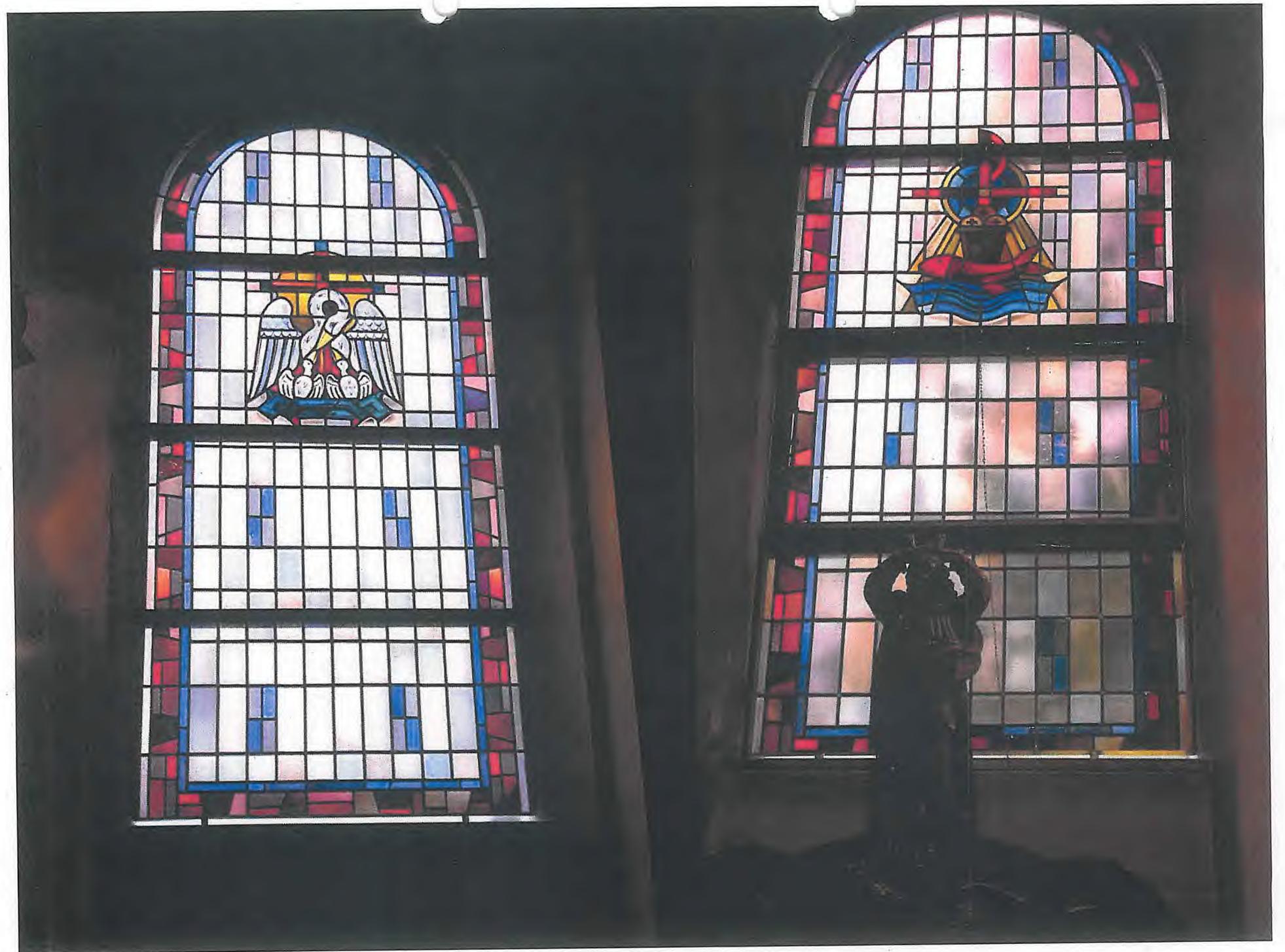


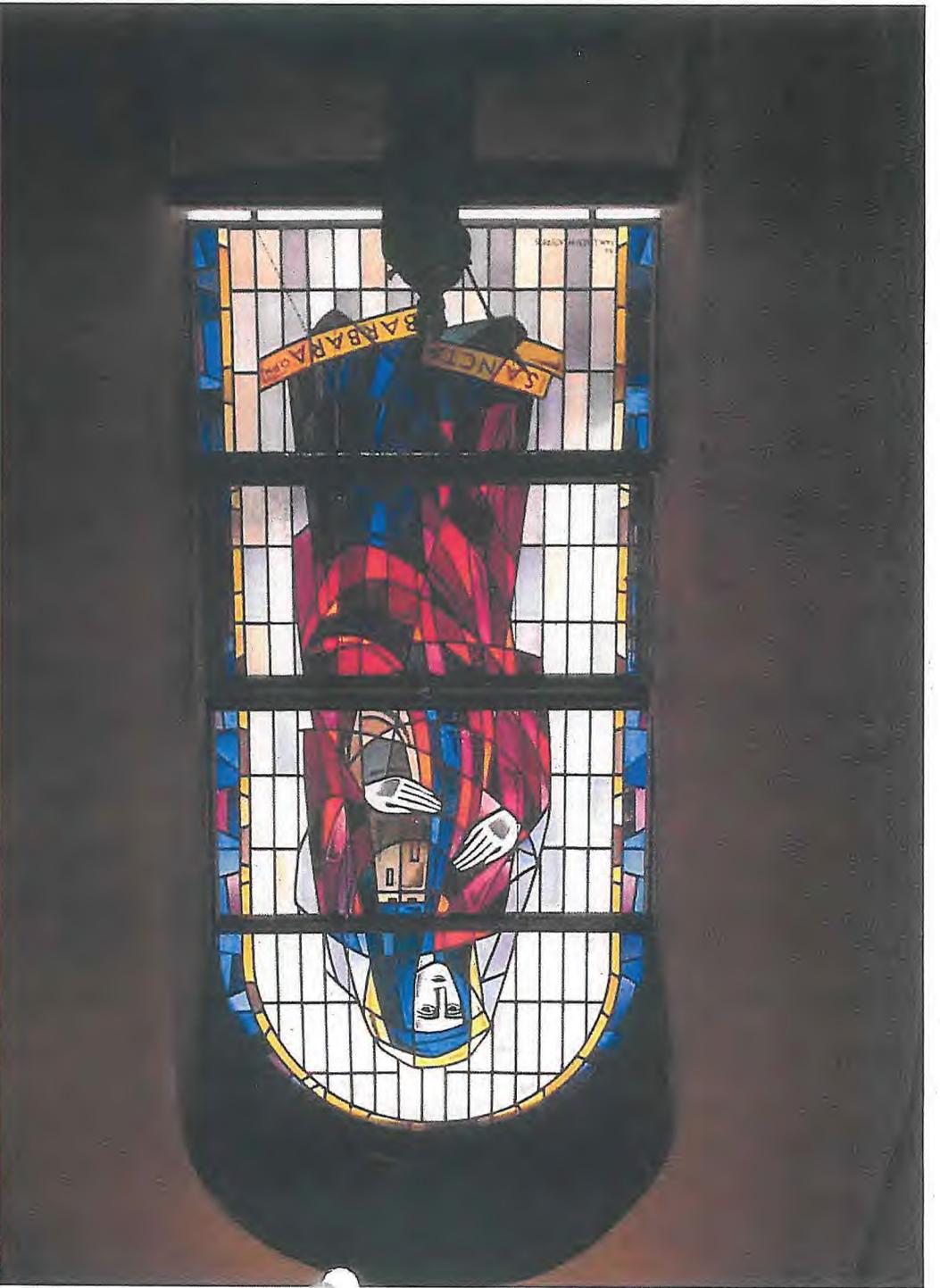
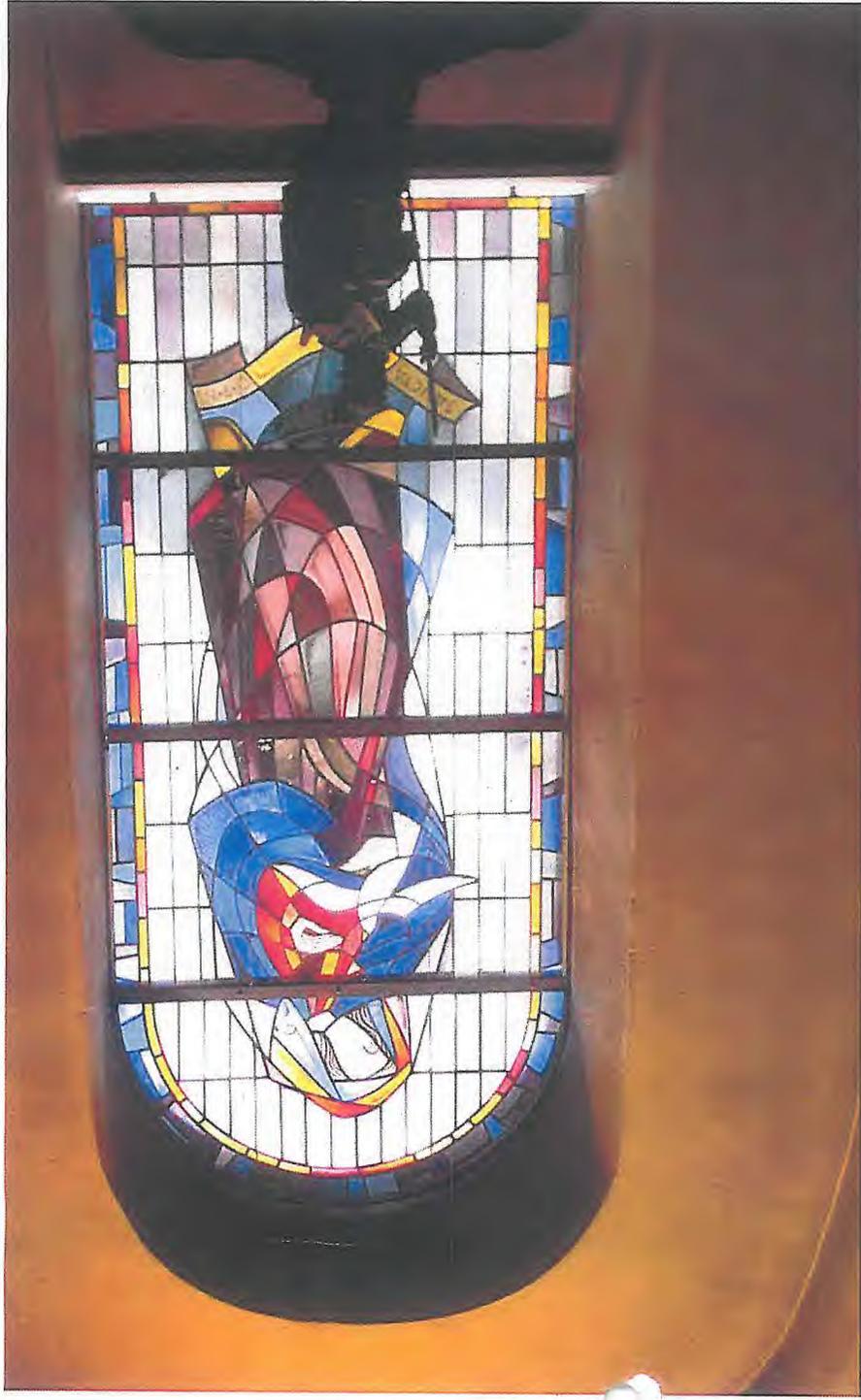












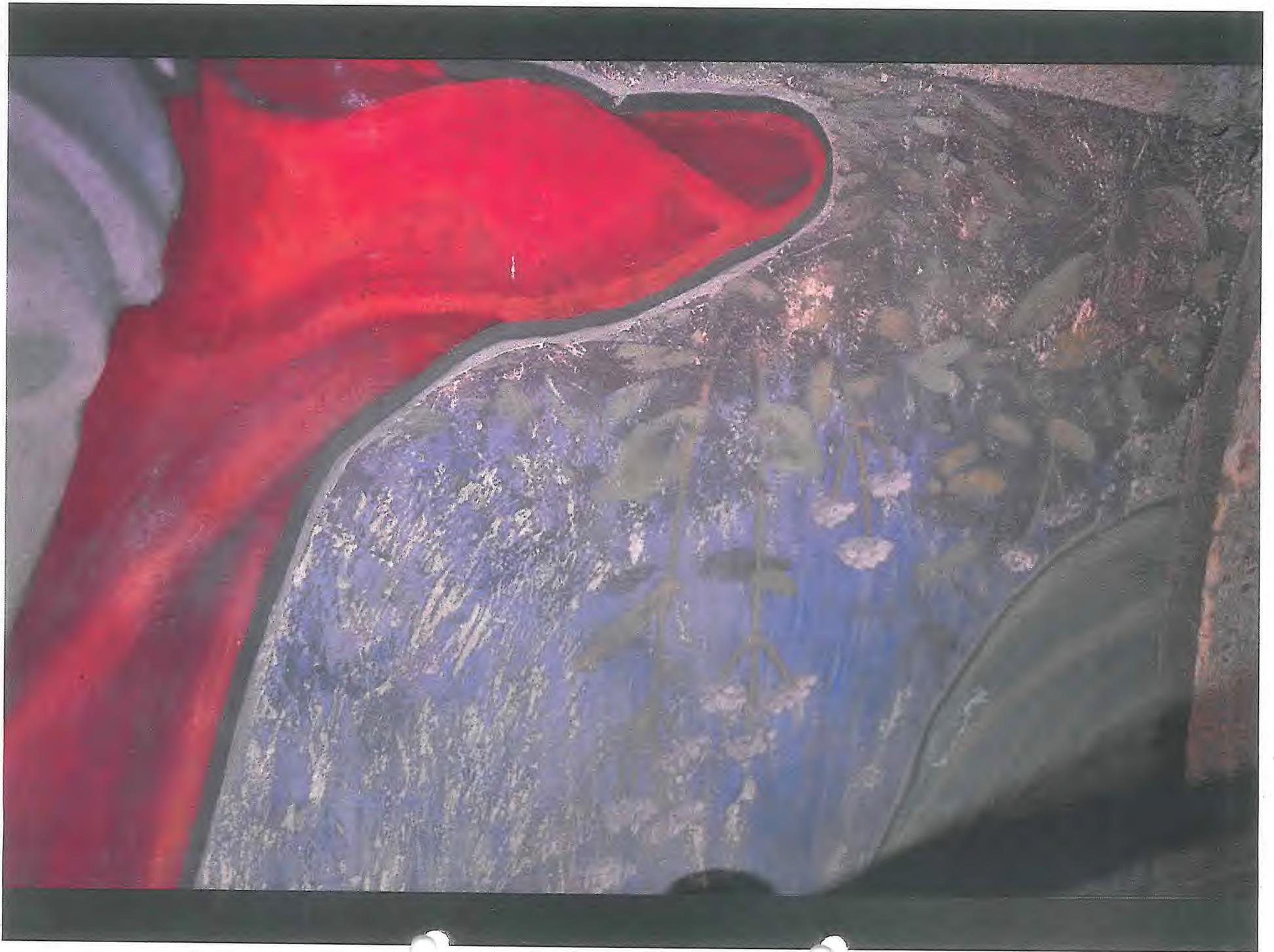


















...ECCAMPANA PERTINENTIA
...SANTAE SANCTI DONATI LIBER...

GROSSEN VON
JOHANN BILTON
LINSA A. B. BURG.
1880.





